Envoyé en préfecture le 27/07/2023
Reçu en préfecture le 27/07/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230720-D128_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 20 juillet 2023

L'an 2023 et le 20 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 12 juillet 2023.

Date de la convocation : 12 juillet 2023
Date d'affichage : 12 juillet 2023
Délibération N° 20-07-2023 / N°128
Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Richard Skowron, René Pruvost, Marc Degrendele, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7
Membres ayant donné procuration : 14
Membres votants : 87

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Bridel, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Alexandre Decry, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Sylviane Evain suppléée par Christine Vasseur, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, David Duchateau suppléé par Vincent Guisse
Absents excusés : Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Florence Dambreville, André Michel, Julien Bellengier, Vincent Lacroix, Sabine Surelle, Philippe Carton, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Stéphane Gomès, Roland Descamps, Alain Traisnel

Absents ayant donné procuration : Pascal Coin ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Muriel Roussel, Michel Petit ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Stéphane Locquet ayant donné procuration à Yves Lieppe, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magalie Jonard, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Damien Bricout ayant donné procuration à Eric Poulain.

Envoyé en préfecture le 27/07/2023
Reçu en préfecture le 27/07/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230720-D128_2023-DE

Secrétaire de séance : Pierre Cuvillier

Titre de la délibération : Aménagement d'une salle de spectacle à Clairefontaine

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes propose une Saison culturelle intercommunale couvrant harmonieusement l'année, le territoire et les différents publics avec le soutien du Département. Cette programmation s'appuie sur les salles des fêtes des communes qui sont temporairement aménagées en fonction des conditions techniques et artistiques des compagnies professionnelles reçues.

Dans le dossier de travaux et d'aménagement du site de Clairefontaine, une salle est dédiée à la programmation culturelle. L'objectif est de doter le territoire d'un lieu de vie culturel accueillant et adapté d'un point de vue technique pour pérenniser et consolider l'offre culturelle existante.

L'aménagement technique comprend l'espace scénique, la sonorisation, les lumières, le pendrillonage, l'espace public, la projection. Ces aménagements pourraient bénéficier du soutien financier du Conseil Départemental, de l'Etat et de la Région.

Après exposé du projet et après avis favorable du Bureau en date du 11 juillet 2023, le conseil communautaire décide à la majorité (4 contres, 11 abstentions)

- d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès des instances publiques.
- d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 27 /07/2023 et publication ou notificatio du 27/07/2023